



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Salariés, Apprentis, Demandeurs d'emploi

Obtenez le diplôme

BPJEPS

ANIMATION SOCIALE

DEVENEZ ANIMATEUR.ICE PROFESSIONNEL.LE, FORMEZ-VOUS EN PICARDIE

Alternance : 600h en Structure d'accueil + 600h en Centre de formation

INFOS & INSCRIPTION

Nadia MARTIN

Secrétariat des formations

03 22 71 79 00

nmartin@cemea-picardie.asso.fr

Thierry MALFAIT

Référént handicap et mobilité

contact@cemea-picardie.asso.fr

Animez des activités et menez des projets d'animation en structure éducative, sanitaire, sociale.

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Le BPJEPS est un **diplôme d'État homologué de niveau 4** (niveau BAC), enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et délivré par la DRJSCS.

LIEU & DATE

Lieu : Amiens (80)

Début : 13 septembre 2021

Fin : 4 novembre 2022

Informations données sous réserve d'habilitation

CANDIDATER

Dépôt du dossier d'inscription :
date limite 48h avant début formation**Dates des tests de sélection :**
au choix : 01/06, 08/07, 26/08

À qui s'adresse la formation ?

La formation est ouverte aux salariés, apprentis et demandeurs d'emploi.

L'animateur technicien développe, des actions et des projets d'animation au sein de structures privées du secteur associatif (centres sociaux, associations de quartiers, EHPAD, établissement de soins mentaux, hôpitaux, institutions spécialisées - ITEP, IMP -, écoles spécialisées), de collectivités territoriales, d'établissements relevant de la fonction publique hospitalière ou de la fonction publique d'état.

Il intervient **directement auprès des publics en difficultés** (perte d'autonomie, handicap, insertion) à partir d'une technique ou d'un ensemble de techniques avec des objectifs visant l'expression et le développement de la relation sociale, l'insertion sociale ou le maintien de l'autonomie de la personne.

- Mise en activité des personnes et des groupes
- Soutien à l'émergence de projets collectifs ou individuels
- Maintien de l'autonomie de la personne

Organisation de la formation

La mention « Animation sociale » de la spécialité « Animateur » du BPJEPS complète les compétences attestées par le diplôme, constitué de **4 unités capitalisables (UC)**.

- UC 1** Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- UC 2** Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- UC 3** Conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale
- UC 4** Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale

Les **épreuves de certifications** comprennent deux périodes d'évaluation : la production d'un document et sa soutenance devant un jury (pour UC 1 et UC 2) ; une évaluation des compétences en situation réelle d'animation sur le terrain (pour UC 3 et UC 4).

TARIFS

Demandeur d'emploi :

Prise en charge région (dans la limite des places disponibles et selon sélection)

Salarié & Apprenti :

- Frais d'inscription : 15 €
- Frais de gestion administrative d'entrée en formation : 60 €
- Positionnement : 168€ (12€/h)
- Formation : 7200 € (12 €/h)

Prise en charge des couts de formation : voir au verso

Financement & Conditions d'admission ↪

CEMÉA Picardie - 7 rue Henriette Dumuin 80000 AMIENS

☎ 03 22 71 79 00

☎ 03 22 91 08 50

✉ contact@cemea-picardie.asso.fr

www.cemea-picardie.fr

VOTRE VOLONTÉ

Penser l'**animation** dans une démarche d'éducation populaire au sein d'une structure d'intervention sociale.

Travailler en équipe avec des professionnels de formation et de culture différentes.

Prendre en compte la personne, dans une action collective, avec un accompagnement individualisé des publics en situation d'exclusion ou d'isolement social ou professionnel.

Concevoir et Animer des projets d'animation adaptés aux caractéristiques des publics en situation de handicap, de dépendance ou d'exclusion.

NOTRE SAVOIR-FAIRE

Faire vivre la **formation comme lieu de rencontre** et d'échange.

Sélectionner et accompagner **des formateurs praticiens engagés**.

Utiliser des **méthodes d'éducation active**.

Faire preuve d'une réelle écoute pour **aider chaque stagiaire à franchir les obstacles et à révéler son potentiel**.

Les CEMÉA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active) sont une association laïque reconnue d'utilité publique et agréée par l'état. Organisme de formation fondé en 1937, nous accompagnons et formons les volontaires et les professionnels de l'éducation.



FORMATION SUR MESURE

La formation est précédée d'un positionnement qui permet la définition d'un parcours individualisé de formation et, dans certains cas, d'un allègement de formation.

FAITES-VOUS FINANCER

Votre situation vous permet sans doute de bénéficier d'une prise en charge !

Salarié & Apprenti

Rapprochez-vous de votre employeur, et demandez-nous un devis et le calendrier de la formation.

Dans le cadre de l'apprentissage, les employeurs bénéficient d'exonérations de cotisations sociales.

Demandeur d'emploi :

Rapprochez-vous de votre conseiller Mission locale, Pôle Emploi, CAP Emploi.

Possibilité de prise en charge complète grâce au soutien du Programme Régional de Formation Hauts de France.

Besoin d'un renseignement ? Consultez-nous !

Conditions d'accès

Pour pouvoir s'inscrire au BPJEPS-AS, il faut remplir **deux exigences préalables** : une en lien avec les premiers secours et une seconde de Formation/Expérience.

- ✓ **Premiers secours** : posséder le PSC1 ou AFPS ou PSE1 ou PSE2 ou AFGSU (niv1 ou 2) ou STT
- ✓ **Formation et/ou expérience** :
 - soit justifier de 200h d'expérience d'animation (comme salarié ou bénévole) dont 70h en animation sociale
 - soit être titulaire d'un diplôme suivant : CQP Animation Périscolaire ou animateur de loisirs sportifs, BAPAAT, BAFA, BAFA, BAC Pro SPVL, BAC pro ASSP, BAC Pro Agricole toute option, Brevet professionnel délivré par le ministère de l'agriculture, BPJEPS, BEP ASSP, TP Agent de médiation, TP Technicien Médiation Services, DE Auxiliaire de Vie Sociale, Diplôme Professionnel d'Aide Soignant, Diplôme d'Aide Médico-Psychologique, CAP Petite Enfance, BEP Carrières Sanitaires et Sociales, BEPA Service aux Personnes, DE Moniteur éducateur, DE Accompagnement éducatif et social, DE Auxiliaire de puériculture, DE ISF

Procédure d'admission

Si vous remplissez les conditions d'accès, vous pouvez engager la procédure d'admission. L'admission en formation comporte **deux étapes** : l'**inscription puis les tests de sélection**.

1. Inscription

- Demandez le dossier d'inscription à Nadia MARTIN (coordonnées en bas de page).
- Renvoyer le dossier dûment complété (avec pièces justificatives).

2. Tests de sélection

Une fois que nous avons validé votre dossier d'inscription, nous vous convoquons aux tests de sélection. Ces tests se composent d'un **écrit de 2h** et d'un **oral**.

L'entrée en formation est conditionnée par la validation des exigences préalables puis par la réussite aux tests de sélection.

91% des candidats qui se sont présentés ont obtenu le diplôme.*

*taux issu des formations BPJEPS-AS clôturées en 2019



Certification Qualité
Qualiopi
N° CPS RNCQ 0160

CONTACTEZ-NOUS

Une question sur la formation ?

Besoin du dossier d'inscription ?

Contactez le secrétariat :  03 22 71 79 00  nmartin@cemea-picardie.asso.fr

